

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour sa première année d'exercice, la Métropole de Lyon attribue une subvention à l'Institut écocitoyen du territoire lyonnais

La Métropole de Lyon vient d'attribuer une subvention de fonctionnement de 150 000 euros au nouvel Institut écocitoyen du territoire lyonnais. Cette aide financière vient soutenir le démarrage de cette association qui a pour objectif de mieux comprendre, prévenir et réduire les impacts environnementaux, sociaux et sanitaires des pollutions, en associant citoyens, chercheurs et acteurs publics et économiques.

La Métropole de Lyon fait quotidiennement face à des pollutions environnementales ayant le potentiel d'impacter profondément et durablement la santé de la population et le bon état des milieux naturels. En parallèle du développement de la stratégie métropolitaine de lutte contre les perfluorés notamment, la population et des associations locales se sont largement emparées du sujet.

La Métropole de Lyon a donc souhaité accompagner la demande des habitants et associations du territoire en créant une structure indépendante pour coordonner la production de connaissances sur les polluants, tout en impliquant les citoyens dans l'identification des sources de pollution, la définition des protocoles, la réalisation d'études et la valorisation des résultats. Cette structure, [l'Institut écocitoyen du territoire lyonnais](#), a été officiellement créée le 16 octobre lors d'une assemblée générale constitutive.

Pour soutenir financièrement la mise en fonctionnement de l'Institut écocitoyen du territoire lyonnais, la Métropole de Lyon vient de lui attribuer une subvention de 150 000 euros. Cette aide financière s'intégrera dans le programme d'actions pour les années 2026-2027. La Ville de Lyon, ainsi que plusieurs autres communes du territoire lyonnais, prévoient également de subventionner l'association pour son démarrage.

Au-delà de la mise en place des différentes instances lors de sa première année d'exercice, l'Institut écocitoyen va également définir sa feuille de route et sa participation aux premiers projets du territoire. À court terme et de manière opérationnelle, cette feuille de route s'articulera principalement autour de la thématique des PFAS en lien, notamment, avec la mise en œuvre des études PERLE/PERFAO pilotées par l'Institut écocitoyen pour les connaissances des pollutions de Fos-sur-Mer.

Sur le long terme, l'Institut écocitoyen du territoire lyonnais s'est fixé plusieurs objectifs prioritaires :

- Produire et mutualiser des connaissances scientifiques sur les polluants et leurs impacts sur la santé et les écosystèmes ;
- Rendre ces connaissances accessibles et utilisables par les acteurs publics et privés ;
- Associer les citoyens à toutes les étapes du processus scientifique, de l'identification des signaux faibles à l'interprétation des résultats ;
- Favoriser le dialogue et la transparence entre les différents acteurs concernés.